



Personne seule / Epoux / Partenaire 1		Epouse / Partenaire 2
Nom	Nom	
Prénom	Prénom	
Date de naissance	Date de naissance	
Enfants mineurs		
Nom Prénom		Date de naissance

La personne soussignée, détentrice de l'autorité parentale, déclare que le départ du (des) mineur(s) susmentionné(s) est fait avec le consentement de l'autre parent détenteur également du l'autorité parentale et qu'aucune mesure n'a été prise par l'autorité de protection de l'enfant compétente.

Nouvelle adresse		
Dès le		
Adresse		
NPA	Localité	Pays
Adresse courrier (si différente)		
Coordonnées bancaires (en cas de remboursement acomptes impôts)		
CH		
En cas de séparation au moment du changement d'adresse		
Date de séparation		
<input type="checkbox"/> S'il y a des enfants mineurs : autorisation signée des deux parents – OBLIGATOIRE		
Documents à présenter		
<input type="checkbox"/> Carte déchetterie	<input type="checkbox"/> Emolument de départ CHF 10.00	
<input type="checkbox"/> Formulaire "Appartenance religieuse"	<i>Obligatoire selon l'article 15 - LREE</i>	
Pour les personnes de nationalité étrangère		<input type="checkbox"/> Permis de séjour original

Votre carte déchetterie doit être déposée avec ce formulaire, celle-ci sera automatiquement bloquée. Le calcul du forfait s'effectuera au prorata.

Date et signature Personne seule / Epoux / Partenaire 1	Date et signature Epouse / Partenaire 2
Savièse, le	Savièse, le

Le service financier atteste avoir pris connaissance du départ de la (les) personne(s) mentionnée(s) ci-dessus.

Savièse, le



Questionnaire concernant la collecte des données relatives à l'appartenance religieuse

Base légale L'article 15 de la Loi sur les rapports entre les Eglises et l'Etat dans le canton du Valais (RS/VS 180.1 ; LREE) oblige les communes à établir le registre des adhérents aux Eglises reconnues.

But du registre La répartition des contributions entre les communes ou entre les Eglises. Ce registre ne doit pas servir à d'autres fins. Il sera conçu et exploité de manière à empêcher toute utilisation abusive (art. 15 LREE).

Contrôle Le Préposé cantonal à la protection des données et à la transparence contrôle d'office l'application des dispositions sur la protection des données ainsi que les mesures de sécurité prises par le responsable du traitement (art. 37 al. 1 let. a LIPDA).

		Eglise catholique romaine	Eglise réformée évangélique	Autre Conviction
Nom – Prénom <i>Personne seule / Epoux / Partenaire 1</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nom – Prénom <i>Epouse / Partenaire 2</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nom – Prénom <i>Enfant mineur 1</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nom – Prénom <i>Enfant mineur 2</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nom – Prénom <i>Enfant mineur 3</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Autorisez-vous la commune à communiquer votre arrivée ou votre départ à votre paroisse ?

oui

non

Date et signature <i>Personne seule / Epoux / Partenaire 1</i>	Date et signature <i>Epouse / Partenaire 2</i>
Savièse, le	Savièse, le